



## Politique

### 42 % de femmes candidates aux législatives

A l'issue de la période de dépôt des candidatures en préfecture (le 18 mai) et sous réserve des dernières décisions des tribunaux administratifs, le nombre de candidats aux élections législatives dans les 577 circonscriptions s'élève à 7 639, dont 3 177 femmes, soit 41,6 %. Ce pourcentage est en hausse de 2,7 points par rapport à 2002.

Le nombre total de candidats est en baisse par rapport à 2002 (8 444 candidats au premier tour) mais reste nettement supérieur à celui de 1997 (6 359 candidats) et aux scrutins précédents.

La moyenne du nombre de candidats par circonscription sur la France entière est de 13,2 avec un minimum de 5 et un maximum de 20

candidats par circonscription. L'âge moyen des candidats est de 50,2 ans. Les moins âgés ont 23 ans, âge légal pour être candidat, et le plus âgé 86 ans. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les salariés du secteur privé (26 %), les enseignants et professeurs (15 %) et les retraités (15 %).

Plus de 80 partis ont présenté des candidats, mais seuls sept d'entre eux sont présents dans plus de 500 circonscriptions : Lutte ouvrière, le PCF, le PS, Les Verts, l'UDF-Mouvement démocrate, l'UMP et le Front national.

Source : *Maire Info* du 24 mai 2007.

### Peut-on faire bien trente-six choses à la fois ? Les cartes sont un peu brouillées

Ce n'est sans doute pas une pratique nouvelle, mais comme on a voulu nous faire croire que les Français s'étaient réconciliés avec la politique, nous voudrions y croire, nous aussi, le plus longtemps possible.

Dans notre V<sup>e</sup> République, un ministre gagne bien sa vie : près de 14 000 euros bruts par mois, plus bon nombre d'avantages en nature liés notamment au logement et aux transports. De son côté, le Premier ministre perçoit plus de 22 000 euros bruts par mois. Certes, ces montants sont ridicules par rapport à ce que perçoivent des patrons d'entreprise ou certaines « vedettes » du

sport ou du spectacle.

Quand même, on pourrait penser que le métier de ministre est un travail à temps plein, et non à temps partiel. Dès lors, on peut s'étonner que les ministres peuvent toucher quelque 5 200 euros supplémentaires pour des fonctions locales. On peut aussi s'étonner qu'à peine arrivés à leur poste, ils aient presque plus à se préoccuper des élections législatives que des dossiers relevant de leurs compétences <sup>(1)</sup>.

Finalement, dans la perspective de faire des économies, ne pourrait-on pas fonctionner sans

<sup>(1)</sup> – Pour Jack Dion, dans *Marianne* du 26 mai 2007 (« Comment on dupe le suffrage universel »), il est évident que si le Premier ministre est élu à l'Assemblée nationale, il démissionnera pour passer le relais à son suppléant (ce qu'il a déjà fait en 2002 quand il est devenu ministre). Dix autres ministres sont dans la même situation. Jack Dion dénonce « *l'une des arnaques politiques les plus détestables de la V<sup>e</sup> République, pratiquée à gauche comme à droite : le mépris des électeurs* ». Il ajoute que les socialistes auraient sans doute fait de même en cas de victoire de Ségolène Royal, mais « *ce n'est pas une raison pour accepter une telle farce* ».

gouvernement entre l'élection présidentielle et les élections législatives ? Ou alors maintenir en place le gouvernement « sortant » ?

### Président et conseiller général

Quant au président de la République, il est dans un tout autre cas de figure. Il gagne deux fois moins qu'un ministre, trois fois moins que son Premier ministre. C'est vrai qu'il se rattrape autrement, en l'occurrence avec le budget de l'Élysée et donc les avantages en nature.

Nicolas Sarkozy a trouvé une solution pour conserver des indemnités suffisamment conséquentes. Il a bien démissionné de son poste de président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Cependant, il reste conseiller général sur le canton de Neuilly-Nord, soit une indemnité mensuelle de près de 2 600 euros.

Aucun texte n'interdit ce cumul inédit : les constitutionnalistes ont toujours pensé qu'il était « évident » de voir un président de la République démissionner de tous ses autres mandats. De fait, c'est ce qu'avaient fait Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chirac... D'aucuns assurent tout de même que Nicolas Sarkozy devrait prochainement quitter ses fonctions de conseiller général. Souhaiterait-il participer à l'élection de son successeur à la tête du Conseil général des Hauts-de-Seine ?



## A votre agenda

# La Sauvegarde « Un regard nouveau sur les jeunes en difficultés en Mayenne »

A l'occasion de son assemblée générale, la Sauvegarde organise le **lundi 18 juin 2007**, à 17h30, à la Maison de quartier d'Hilard, à Laval, une rencontre sur le thème : « **Un regard nouveau sur les jeunes en difficulté en Mayenne** ».

- **Exposé de deux situations de jeunes** : ce qu'elles posent comme questions et éléments de réponse.
- **Table ronde** : quelle articulation entre politique publique, politique associative et capacités de répondre aux besoins par rapport aux demandes des bénéficiaires, animée par J.J. Schaller, sociologue-enseignant-chercheur à Paris XIII.

Préalablement à cette table ronde, se tiendront :

- à 16h, l'assemblée générale extraordinaire (approbation des nouveaux statuts).
- à 16h15, l'assemblée générale ordinaire (projection du film sur la semaine de la tolérance).

Inscription et renseignements :

La Sauvegarde,  
Tél. 02.43.53.28.37  
Mél. lasauvegarde53.dg.secr@wanadoo.fr

### La pensée hebdomadaire

*« Nos concitoyens veulent de l'action. Toutefois, l'erreur serait de réformer dans la précipitation. Il faudra que cette action soit conduite sereinement et avec pédagogie par une concertation avec les syndicats ».*

Francis Mer, ancien ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (2002-2004),  
*Capital* de juin 2007 (page 7).